

fiche technique - "quintet édul'color"

1. Détails du programme présenté aux élèves

1.1 Le spectacle

Le programme du spectacle est divisé en 2 parties :

1. 1^{ère} partie (35-40 min) : L'histoire des claquettes en lien avec le jazz, depuis leurs origines jusqu'à nos jours. Dans cette 1^{ère} partie, un duo jazz live et 3 danseurs de claquettes font des démonstrations et donnent des explications. Les musiciens et danseurs qui interviennent dans cette 1^{ère} partie sont :

Alex Bellegarde - **contrebasse + composition** - Montréal, Canada -

<http://www.alexbellegarde.com>

Guillaume Martineau - **piano** - Montréal, Canada -

<http://www.guillaumemartineau.com>

Shyrleen Müller - **claquettes, + théâtre** - Fribourg, Suisse

David Chia Bosh - **claquettes + théâtre** - Barcelone, Espagne

Laurent Bortolotti - **claquettes, théâtre, chorégraphie + direction artistique** - Lausanne, Suisse -

<http://www.tapdance-claquettes.org/lb>

2. 2^{ème} partie (15 min) : Présentation d'extraits de films qui retracent l'histoire des claquettes en lien avec le music hall et la comédie musicale, des origines à nos jours. Les extraits de films présentés sont :

"King of jazz", 1930

"Harlem is heaven", avec Bill Robison dit "Bojangles", 1932

"Top hat", avec Fred Astaire, 1936

"Singing in the rain", avec Gene Kelly, 1952

"Tap", avec Gregory Hines, 1989

"Happy feet", film d'animation, 2006

durée totale du spectacle : 50-60 min

1.2 Séance d'initiation aux claquettes

Nous offrons également la possibilité aux élèves de suivre avec nous une séance d'initiation aux claquettes. Les pas de danse appris durant cette séance sont ensuite présentés par les élèves eux-mêmes dans le spectacle.

durée d'une séance : 45-50 min

2. Droits d'auteur

Les droits d'auteur pour la diffusion de musique et de films auprès des élèves sont à votre charge. Normalement, ces droits sont payés de manière forfaitaire par le canton et vous n'avez pas à vous en préoccuper, mais étant donné que chaque canton a des fonctionnements différents, il convient que vous vous en assuriez. Si tel n'est pas le cas, il vous reviendra de faire les démarches nécessaires pour obtenir les droits de diffusion et leur règlement sera à votre charge.

3. Coût

Le coût du spectacle est de 3700.- Fr. par jour. Il s'agit d'un montant forfaitaire pour la journée et non d'un coût par représentation. Vous choisissez le nombre de prestations que vous souhaitez, le maximum étant de 4 (2 le matin et 2 l'après-midi, avec pause à midi). Par prestation, nous entendons aussi bien spectacle que séance d'initiation aux claquettes.

Exemple : Vous pouvez très bien choisir 2 séances d'initiation le matin et 2 spectacles l'après-midi, ou 2 spectacles le matin et 2 spectacles l'après-midi, etc...

Ce coût comprend tous les frais annexes, y compris les frais de repas et de transport. Par contre, il ne comprend pas le montage et le transport d'un plancher pour la danse, si celui-ci s'avérait nécessaire (cf. § 4. Contraintes techniques).

4. Contraintes techniques

Afin que le spectacle soit possible, nous devons disposer de :

1. 1 piano acoustique
2. 1 scène en bois ou lino, lisse de 6m de large X 5m de profondeur
3. 1 sono (pour la voix et pour l'amplification des claquettes)
4. 1 système de lumière sommaire
5. 1 beamer
6. 1 écran

Il s'agit là des conditions techniques idéales.

Si elles ne sont pas réunies, nous pouvons amener :

1. 1 piano électrique : 200.- Fr.
2. 1 sono : 300.- Fr.
3. 1 plancher pour la danse : 500.- Fr.

L'écran et le beamer doivent être fournis par vos soins.